

Contexte

Au cours des sept dernières années, les Gouverneurs du District et leurs conseillers ont eu beaucoup de difficultés avec la gouvernance du District. Ils ont tous été conscients qu'un conseil d'administration composé de plus trente personnes était lourd, inefficace, onéreux et n'était pas propice à des décisions réfléchies et à une gestion efficace du District. De plus, notre District fait face au défi d'un immense territoire géographique et de deux langues officielles. Chacun de ces Gouverneurs a tenté tant bien que mal de trouver un moyen pour améliorer un système qui était trop lourd et onéreux. En 2004, une couple de districts aux États-Unis ont fait l'expérience des régions et des Administrateurs régionaux, et ils ont réussi tant bien que mal. Le District était mieux administré, mais le rôle de Lieutenant-gouverneur était considéré comme fonction secondaire à l'Administrateur régional duquel il relevait.

Ici, dans le district E.C. & C., le Comité de planification à long terme (LRP) a relevé le défi de considérer comment changer le modèle de gouvernance. Les membres du Comité ont étudié les meilleures pratiques de gouvernance que nous avons ainsi que les modèles de Régions utilisés aux États-Unis et ils en ont fait une combinaison pour de meilleurs résultats. Il y a quatre ans, on a confié la responsabilité de ce Comité à Dr John Button et, depuis, il a présenté des rapports annuels au Conseil d'administration sur les progrès réalisés par le Comité. En 2009, le Comité a présenté un rapport qu'il croyait contenir une recommandation réalisable; lors de la Conférence de mi-année 2010, le Conseil d'administration a approuvé le concept et a donné instruction au Comité de législation de soumettre les modifications recommandées au Règlements du District aux délégués au congrès de Saint John. S'il est approuvé, ce nouveau modèle de gouvernance entrera en vigueur en octobre 2012 et les Administrateurs régionaux seront élus au printemps de 2011.

Objectifs

En ce faisant, le Comité de planification à long terme essaie de:

- Améliorer la qualité de la gouvernance en réduisant le nombre de personnes siégeant sur le Conseil d'administration tout en donnant priorité à la gestion du District et de ses finances ;

- Augmenter la croissance et les ressources pour l'éducation et la formation en laissant plus de temps aux Lieutenants-gouverneurs pour s'occuper des clubs dans leurs Divisions tout en gardant une relation étroite avec le Gouverneur et ses objectifs
- Réduire le coût de l'administration du District;*
- Réduire le coût d'un Lieutenant-gouverneur pour les clubs en réduisant leur cotisation pour la Division;
- Réduire les frais personnels, tant en argent qu'en temps, par le Lieutenant-gouverneur en raison d'une diminution des déplacements à «l'extérieur de la Division» ;
- Réduire les frais personnels, tant en argent qu'en temps, par le Gouverneur et les dépenses du District qui assume une partie des frais de déplacements du Gouverneur.*

* Ces diminutions de coûts sont discutées plus loin dans ce document.

Sommaire des modifications au Règlements

À prime abord, il peut sembler qu'il faut apporter beaucoup de changements au Règlements. Quels sont-ils ?

Le but premier des changements proposés est d'introduire la fonction d'Administrateur régional et de redéfinir le rôle d'un Lieutenant-gouverneur dans le contexte de la gouvernance. Les ajouts et les modifications suggérés se résument comme suit :

Administrateur régional

- E.C. & C. sera partagé en neuf (9) régions et réunira dix (10) Administrateurs régionaux. (La Région 1 sera représentée par deux Administrateurs (un pour les clubs francophones et l'autre pour les clubs Anglophones).
- Les Administrateurs régionaux auront pour seule responsabilité l'administration, les finances et les politiques du District.
- Chaque Administrateur régional sera élu lors d'une réunion de tous les clubs de la Région et pourront servir pendant un maximum de deux (2) mandats de deux(2) ans consécutifs chacun. La procédure pour l'élection d'un Administrateur régional est similaire à cette pour l'élection d'un Lieutenant-gouverneur.
- Cinquante pour cent (50%) des Administrateurs seront élus à chaque année. Ceci permettra de recevoir de nouvelles idées tout en maintenant une certaine continuité d'une année à l'autre.

- En 2011 pour l'année 2012, cinq Administrateurs seront élus pour deux ans et cinq autres seront élus pour un an afin d'accélérer ce processus.
- Un Administrateur régional doit être un ancien Lieutenant-gouverneur et membre d'un Club dans la Région qu'il représente.
- Personne n'est éligible pour postuler à un poste de niveau supérieur s'il / elle occupe le poste de Président, de Lieutenant-gouverneur ou d'Administrateur régional avant qu'il / elle ait complété son mandat.

Lieutenant-gouverneur

- EC&C maintient les Divisions actuelles ainsi que le protocole entourant l'élection d'un Lieutenant-gouverneur.
- Les Lieutenants-gouverneurs élus recevront leur formation lors du congrès du District, comme c'est le cas présentement.
- Le Lieutenant-gouverneur relève directement du Gouverneur et, travaillant avec les clubs de sa Division, il est responsable de la croissance, de l'éducation et du service.
- Le Lieutenant-gouverneur ne fera plus partie du Conseil d'administration. Il n'aura donc plus l'obligation d'assister à ces réunions.
- Dans une Région, on s'attend à ce que les Lieutenants-gouverneurs organisent la réunion régionale pour l'élection de l'Administrateur régional. Le protocole pour l'élection d'un Administrateur régional est le même que celui pour l'élection d'un Lieutenant-gouverneur.

Gouverneur

- Le Gouverneur sera élu par les délégués à un congrès du District et le protocole en place présentement demeure.
- Le Gouverneur devra visiter chaque Région une fois dans l'année: ce sera sa visite officielle. Le budget du Gouverneur sera réduit en conséquence pour refléter la diminution de ses déplacements.
- Le Gouverneur continuera à présider aux réunions du Conseil d'administration.
- Le Gouverneur sera responsable de tous les Lieutenants-gouverneurs et leur fournira ses directives concernant la croissance, l'éducation et le service.

Autre

- Les membres du Conseil d'administration se réuniront lors du congrès du District et communiqueront périodiquement, au cours de l'année, en utilisant des moyens électroniques. En de rare occasions pourront-ils décider de se rencontrer face à face à des moments autres que le congrès du District.

- La composition du Comité exécutif est révisée pour respecter une représentation adéquate.
- La Conférence de mi-année ne servira plus de prétexte à une réunion du Conseil d'administration, mais elle pourra être maintenue comme motif de rencontre entre les Kiwaniens intéressés. Même si le District n'organisera pas de Conférence de mi-année, un club, une Région ou une Division peut se proposer pour l'organiser.
- Les congrès de District se tiendront en mai, dans l'avenir. Ceci permettra d'organiser la session de formation à l'intention des Lieutenants-gouverneurs élus avant qu'ils organisent la formation des Officiers de clubs dans leur Division. Ainsi, il pourrait en résulter une diminution des frais d'inscription au congrès en tenant le congrès en basse saison.

Finance

Quand ces Règlements entreront en vigueur en 2012, Le Comité des finances sera en mesure de montrer une réduction des coûts d'administration de quelque 50 000\$ par année. Pendant l'année administrative 2010-2011, le Conseil d'administration et ses comités considéreront des propositions sur la manière d'utiliser ces économies et il soumettra des résolutions en découlant aux délégués lors du congrès en 2011 à Blue Mountain.

Parmi les items qui seront considérés, on inclut:

- Mise en application de cotisations à palier, comme c'est le cas pour les cotisations au Kiwanis International;
- Augmentation du paiement au Fonds de Service et de Leadership, lequel est présentement de 5\$ par membre;
- Réduction des cotisations / évitement d'augmentation des cotisations futures.

Faits saillants du budget

Actuel

Formation des Lieutenants-gouverneurs élus,
déplacements et accommodation,
Dépenses du Gouverneur

Budget 2009-2010	82 500\$
Budget 2009-2010	<u>33 000\$</u>
	115,500\$

Modèle révisé

Formation des Lieutenants-gouverneurs élus,
déplacements et accommodation,
Dépenses du Gouverneur

Budget 2011-2012	45 000\$
Budget 2011-2012	<u>18 000\$</u>
	63 000\$

Economie totale pour le District

\$52,500

Sur un nombre de 8 000 membres, l'économie des d'environ 6,56\$ par membre.

Dépenses des clubs

Certains Lieutenants-gouverneurs ont mentionné que la contribution des clubs au Fonds du Lieutenant-gouverneur serait réduite de 30% suite à ces changements.